

ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE
INFORMATIONS FINANCIÈRES
AU 31 DÉCEMBRE 2021

PROJET

ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE
INFORMATIONS FINANCIÈRES
AU 31 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION	1
INFORMATIONS FINANCIÈRES NON AUDITÉES	
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Situation financière	4
Notes complémentaires	5

PROJET

Mode Édition

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de la société ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le situation financière de ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE au 31 décembre 2021, les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2 qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées.

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Mission de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons quelque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Ste-Thérèse, le 21 mars 2022

ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

(non audité - voir rapport de mission de compilation)

	2021		2020
PRODUITS			
Cotisations	3 809	\$	3 921 \$
Dons - Particuliers et autres	7 198		31 520
Dons testamentaires	-		1 058
Dons - Communautés religieuses et fondations	36 510		32 938
Financement - Fondation Béati	-		12 500
Intérêts et ristourne	1 239		1 903
	48 756		83 840
CHARGES			
Salaires et charges sociales	41 270		36 137
Contractuels	-		8 645
Loyer	6 059		5 940
Assurances	1 111		1 099
Cotisations	2 479		2 340
Dons	-		2 000
Formation	-		1 480
Frais de banque	44		57
Frais de bureau	1 740		1 689
Frais de déplacement et de représentation	-		851
Frais informatique	443		958
Honoraires professionnels	2 408		10 036
Prix Gabriel Villemure	30		600
Projet Ludification	10 509		-
Publicité	207		793
Télécommunications	1 426		755
Ajustement de la valeur des placements	1 489		-
	69 215		73 380
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES			
	(20 459)	\$	10 460 \$

ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021
(non audité - voir rapport de mission de compilation)

	2021		2020
SOLDE AU DÉBUT	124 378	\$	113 918 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(20 459)		10 460
SOLDE À LA FIN	103 919	\$	124 378 \$

PROJET

ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE
SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2021
(non audité - voir rapport de mission de compilation)

	2021		2020
ACTIF			
COURT TERME			
Encaisse	9 181	\$	16 841 \$
Dépôts à terme	35 447		50 666
Taxes de vente à recevoir	1 709		1 679
Frais payés d'avance	575		575
	46 912		69 761
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	57 007		56 560
	103 919	\$	126 321 \$
PASSIF			
COURT TERME			
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	\$	1 943 \$
CAPITAUX PROPRES			
Evolution de l'actif net	103 919		124 378
	103 919	\$	126 321 \$

APPROUVÉ

Administrateur

ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2021
(non audité - voir rapport de mission de compilation)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constituée le 28 janvier 1985 en vertu de la Partie 3 de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Il est un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu.

L'organisme a pour objectif :

- d'améliorer le développement mental et moral de la communauté en favorisant le respect de la protection des droits de la personne conformément aux instruments internationaux et aux législations nationales;
- d'encourager l'application et l'exécution appropriées des instruments internationaux et des législations nationales tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Protocole international relatif aux droits civils et politiques, le Protocole international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention contre la torture. La Convention relative au statut des réfugiés, etc. dans le monde entier;
- de promouvoir la protection des droits de la personne selon la doctrine, les observances et les pratiques des Églises chrétiennes en matière de respect des droits humains et de torture.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ APPLIQUÉE DANS LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants:

- Débiteurs, déduction faite d'une provision pour créances douteuses;
- Placements comptabilisés au coût;
- Dons et cotisation comptabilisés lors de l'encaissement;
- Fournisseurs et charges à payer.